Mars 2026

Rivière-du-Loup

TOUTE LA VILLE EN PARLE!

Mot du maire

Dans mes fonctions, j'ai le privilège de côtoyer chaque jour des gens exceptionnels : autour de la table du conseil, lors de réunions de travail ou dans mes échanges avec les citoyens. Chaque fois, ces moments sont marqués par des sourires, des encouragements, des poignées de main. Viennent parfois aussi des critiques constructives, ce qui est tout à fait normal. Ces critiques sont formulées avec respect, jamais avec une volonté de nuire ou de blesser.

Le respect, c'est une valeur qui m'est chère. Elle fait aussi partie de l'ADN de la Ville, c'est-à-dire des êtres humains qui composent votre administration municipale. Des gens qui veulent faire la différence dans votre vie, qui veulent vous aider, trouver des solutions avec vous. Je sais que je peux compter sur eux pour vous offrir un service courtois, efficace et rigoureux. J'en fais une affaire personnelle.

Le respect est toutefois une responsabilité partagée. À une époque où tout va vite et où les pressions sont nombreuses, il est parfois facile comme citoyens d'oublier la courtoisie et la bienveillance. Pourtant, ce sont souvent ces petits gestes qui font toute la différence dans notre vivre-ensemble. Une ville se construit non seulement avec des projets et des infrastructures, mais aussi avec la qualité des relations humaines qui l'animent.

Mon souhait pour 2026 :
soyons bons les uns envers les autres.

Mario Bastille

À votre service… avec civisme!

Les employés municipaux font face à des comportements irrespectueux de plus en plus fréquents. En tant qu'organisation publique et employeur, la Ville de Rivière-du-Loup choisit d'agir par des actions et de la sensibilisation.

TEXTE EN PAGES 2 ET 3

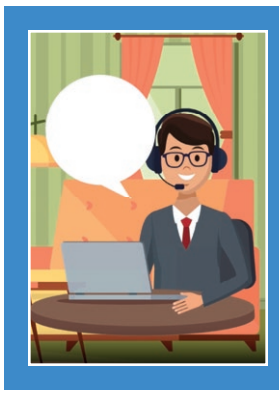

Nouveauté
L'inspection à distance maintenant offerte
PAGE 3

Neige
Pour finir l'hiver en beauté
PAGE 5

Loisirs
5 idées pour une relâche occupée
PAGE 7

À votre service… avec civisme!

Avez-vous l'impression que les gens ont la mèche plus courte ces dernières années? Que de plus en plus de personnes s'emportent pour un oui ou un non, prêtes à en découdre à la moindre contrariété?

Ce n'est en fait pas juste une impression, les statistiques ou témoignages le démontrent, au Québec comme ailleurs. Pour ne citer que ces exemples, la Sûreté du Québec constate que les cas de rage au volant ont augmenté de 64 % entre 2020 et 2024. De leur côté, des Centres de services scolaires lançaient en janvier une campagne visant à sensibiliser les parents « à donner l'exemple » en matière de civisme, témoignant entre autres d'interventions agressives, de courriels remplis d'insultes et de réactions condescendantes envers le personnel des écoles.

L'enjeu est d'ailleurs suffisamment présent dans la société pour qu'un récent épisode du balado *Ça s'explique* de Radio-Canada s'attaque au sujet « Mais où est passé le civisme depuis la pandémie? »

ET ICI?

La situation n'est pas différente. À la fois à titre d'organisation publique et à titre d'employeur, la Ville de Rivière-du-Loup ne peut taire l'inacceptable et choisit d'agir, par des actions et de la sensibilisation. Soyez avertis, les prochains paragraphes contiennent des extraits choquants. Nous ne les portons pas à votre attention par sensationnalisme, mais bien plutôt pour participer à une réflexion collective.

« Va skier. Enbulé. Va te faire poutre.
Duck you.
Tu veux une clique dans ta gueule?
Commence pas à me brosser avec ça.
Cr**, vous avez rien que ça à faire?
Non, non, tu vas fermer ta meule. Pourri. »

Toutes ces phrases — légèrement modifiées, car nous ne nous voyions pas les écrire en toutes lettres tant elles sont vulgaires ou méchantes — ont été entendues par l'un ou l'autre des membres de l'équipe municipale.

Et si, simplement, on se rappelait les valeurs fondamentales qui nous animent, telles que le respect, la gentillesse, la bienveillance et l'entraide?

- *Lors de récents travaux de colmatage de nids-de-poule, une automobile a dû s'immobiliser quelques secondes à peine afin de permettre le passage sécuritaire de deux véhicules à proximité des travailleurs. Mécontents, les occupants ont enguirlandé ces derniers, pourtant à pied d'œuvre pour la sécurité routière malgré la température avoisinant les -25 °C.*
- *Alors qu'une niveleuse circulait à environ 10 km/h pour une opération de déneigement, à 4 h 30 du matin, un véhicule a contourné la machine en roulant à vive allure sur le trottoir, au mépris de la sécurité de tous.*
- *Des brigadiers relatent que des automobilistes les insultent parfois, qu'ils lèvent les bras d'impatience lorsqu'ils aident les enfants à traverser et que certains s'arrêtent à quelques centimètres d'eux seulement ou les contournent de près, au lieu d'attendre qu'ils soient de retour sur le trottoir.*
- *Dans une même journée, une réceptionniste a reçu cinq courriels et trois appels d'une même personne qui souhaitait obtenir plus rapidement l'avancement de son dossier (les dossiers sont traités par ordre d'inscription).*
- *Après avoir été confrontés à une ou plusieurs situations d'incivilité, des employés étudiants demandent de ne plus travailler lors de certains quarts ou avec certaines clientèles.*
- *Une automobiliste, avec son jeune enfant à bord et stationnée dans une place réservée aux personnes handicapées, a menacé un préposé de le percuter avec sa voiture lorsqu'il lui a indiqué qu'il n'était pas permis de s'y garer sans vignette.*

ET SI… ON RESPIRAIT TOUS PAR LE NEZ?

Et maintenant, quelle est la suite? Dans le balado précédemment cité, le journaliste constate que « des gens qui sont normalement respectueux peuvent perdre les pédales dans un contexte qui semble anodin. Parce que cette perception-là d'être face à un obstacle, elle va déclencher une réaction qui est disproportionnée par rapport à la véritable gravité d'une situation. […] La personne devant nous devient souvent une cible sur qui déverser cette frustration. »

La suite est donc de réapprendre, collectivement, à respirer par le nez. À consacrer quelques minutes pour se détendre ou se ressourcer en nature, au parc des Chutes ou ailleurs. À partir quelques minutes plus tôt le matin, pour soulager le stress et la pression. À relativiser et à se répéter qu'on ne sauve pas des vies!

Et si, simplement, on se rappelait les valeurs fondamentales qui nous animent, telles que le respect, la gentillesse, la bienveillance et l'entraide? Dès lors, on ne peut plus oublier qu'on s'adresse à des humains, à de vraies personnes avec des sentiments et non à des machines. Après « Je suis Astar, un robot, moi, je peux remettre mon bras, vous pas », passons à « Je suis Alain, un humain. J'ai des sentiments, soyons bienveillants. »

Merci de nous traiter comme du monde!

Julie, Benjamin, Denise, Éric, Justine, Pascal, Isabelle, Denis, Geneviève, David, Mélanie, Claude, Karine, Marc…

L'inspection à distance désormais offerte à Rivière-du-Loup

Chaque année, des centaines de propriétés font l'objet d'une visite d'inspection par la firme indépendante mandatée par la Ville, Servitech, alors que les dossiers de l'ensemble des immeubles doivent être mis à jour au plus tard tous les 9 ans. Ils sont également mis à jour à la suite d'une revente ou après la délivrance d'un permis de travaux.

Une nouvelle option s'ajoute cet hiver pour simplifier la démarche, soit l'inspection à distance. Désormais, les propriétaires admissibles à la téléinspection recevront une lettre contenant un code QR et un code d'accès unique, permettant d'accéder au système de réservation en ligne et de planifier un rendez-vous virtuel selon leurs disponibilités.

Déjà offerte dans plus de 40 municipalités au Québec, la téléinspection s'avère fort appréciée des citoyens

Lors de la rencontre, il suffit de suivre les directives de l'inspecteur à distance, à l'aide d'une tablette ou d'un téléphone intelligent. Essentiellement, celui-ci demandera de circuler à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, ce qui lui permettra de valider les différentes composantes des pièces (matériaux, planchers, plafonds, murs, cuisines, salles de bains, ouvertures, etc.)

L'inspection à distance présente notamment l'avantage d'éviter la visite physique, que certains apprécient moins. Le tour du propriétaire demeure rapide, nécessitant en moyenne 20 minutes. L'inspection respecte également la vie privée, alors qu'aucune vidéo n'est enregistrée. Seules des photos extérieures sont conservées, comme lors d'une visite en personne.

Déjà offerte dans plus de 40 municipalités au Québec, la téléinspection s'avère fort appréciée des citoyens, alors que **plus de 95 %** de ceux qui l'ont choisie répéteraient l'expérience et mentionnent qu'ils préfèrent désormais ce mode d'inspection.

Envie de laisser votre marque?

Le Comité de toponymie est à la recherche de deux membres bénévoles résidant à Rivière-du-Loup. Son rôle est de faire des recommandations au conseil municipal, qui le mandate, afin de nommer — ou de renommer — des rues, des espaces publics ou des bâtiments. Quelques rencontres se tiennent chaque année, habituellement en fin de journée.

Que ce soit pour rappeler la mémoire de personnes exceptionnelles qui nous ont précédées ou encore pour participer à mettre en valeur le patrimoine et l'histoire de notre ville, votre contribution pourrait faire la différence, peu importe votre âge, vos connaissances ou votre parcours de vie. Les seuls prérequis sont le désir de s'impliquer et la capacité de faire valoir ses idées tout en sachant écouter le point de vue des autres.

Donnez votre nom : VilleRDL.ca/toponymie

DÉJÀ PLUS DE 2 000 ABONNÉS
À NOTRE INFOLETTRE!

- Événements à ne pas manquer
- Rappel des dates importantes ou collectes spéciales
- Actualité municipale

Abonnez-vous!
VilleRDL.ca/infolettre

Rubrique
Période de questions

Le droit de préemption, c'est quoi?

La loi québécoise permet aux villes et aux municipalités, depuis 2022, d'exercer ce qu'on appelle un « droit de préemption » sur des biens immobiliers, donc sur certains terrains ou bâtiments situés sur leur territoire.

Bien qu'on le croirait sorti d'un manuel de médecine, le mot « préemption » veut simplement dire « avant l'achat ». Il s'agit d'un outil règlementaire que les villes peuvent se donner pour s'octroyer ce que plusieurs appellent un droit de premier refus.

Le droit de préemption ne cherche pas à empêcher une transaction immobilière entre deux propriétaires ou entre deux promoteurs, bien au contraire. Il permet à une ville, dans le cas où un immeuble est mis en vente, d'égaliser — certains diraient *accoter* — une éventuelle offre d'achat afin de s'approprier le bien au juste prix du marché, sans pénaliser le vendeur.

Plusieurs raisons peuvent inciter une ville à inscrire un droit de préemption sur une propriété. Par exemple, elle peut vouloir se créer une réserve foncière, c'est-à-dire acquérir des terrains pour des besoins futurs, ou encore, empêcher que les immeubles visés ne soient vendus à des intérêts étrangers, dans un parc industriel notamment.

Contrairement à une expropriation, qui se réalise bien souvent lorsque le besoin est pressant — par exemple pour réaliser une nouvelle rue —, l'enregistrement de droits de préemption soutient une vision de développement urbain à moyen terme, puisque les droits sont valides pour une période maximale de dix ans.

L'USINE F.F. SOUCY ET SES IMMENSES TERRAINS

Récemment, la Ville de Rivière-du-Loup a enregistré un droit de préemption sur l'ensemble des propriétés appartenant autrefois à la papetière F.F. Soucy, laquelle s'est placée sous la protection de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. L'objectif est double : s'assurer que la vocation industrielle du secteur est maintenue, peu importe le ou les projets envisagés sur ces terrains, mais aussi éviter la spéculation immobilière, par exemple dans le cas où la reprise des activités ou la conversion de l'usine seraient impossibles et que les terrains devaient être liquidés en plusieurs morceaux.

L'hiver n'a pas dit son dernier mot!

Bref, impossible de « deviner » si une opération est à venir en se fiant à la météo. Seule la vérification à compter de 18 h confirme la possibilité de se stationner.

- Alerte par courriel (inscription : Portail.Ville**RDL**.ca)
- Ville**RDL**.ca : pastille en page d'accueil
- Message automatisé au 418 867-6717

POSSIBLE OPÉRATION… SANS FLOCON À L'HORIZON!

La règlementation qui interdisait autrefois de se stationner en bordure de rue la nuit du 15 novembre au 15 avril a été revue ces dernières années, pour donner plus de flexibilité aux automobilistes. L'interdiction est désormais levée lorsqu'aucune opération n'est décrétée, mais les citoyens ont la pleine responsabilité de vérifier ce qu'il en est avant de se stationner.

Différentes opérations menées par les équipes du Service technique et de l'environnement et ses sous-traitants nécessitent en effet une chaussée libre. À titre d'exemple, les épisodes successifs de redoux et de gels du printemps peuvent nécessiter le dégagement préventif des grilles d'égout.

LE ROI DE LA MONTAGNE

Saviez-vous par ailleurs que la neige tombée sur un terrain doit être gérée sur ce même terrain? Il est interdit de la pousser vers la rue ou le trottoir, puisque cette pratique fait exploser les coûts de ramassage de la neige*. Pas moins de 650 camions ont ainsi été remplis à la suite de la seule tempête du 30 décembre. Bref, les tempêtes de neige et autres accumulations sont l'occasion idéale pour fabriquer un monticule et d'y jouer au roi de la montagne… Aucune restriction de hauteur ou d'angle!

**Quelques exceptions tarifées s'appliquent, elles doivent être préalablement autorisées par écrit.*

PELLETER POUR SA SÉCURITÉ

En hiver, il est essentiel de bien dégager toutes les portes et fenêtres de son domicile afin de disposer d'un second moyen d'évacuation en cas d'urgence. Assurez-vous aussi que les fenêtres du sous-sol ne sont pas devenues inutilisables en raison de l'accumulation de glace. Quelques minutes d'effort peuvent faire toute la différence!

Un permis, ça se planifie!

Saviez-vous que la plupart des permis délivrés par la Ville sont valides pour 12 mois? Demandez donc le vôtre d'avance afin d'éviter les plus longs délais de traitement causés par la congestion estivale.

En 2025, un total de **1730 permis** ont été délivrés par les inspecteurs du Service du développement territorial, dont plus de 740 entre les mois de mai et juillet seulement.

Politique de la FAMILLE et des AÎNÉS

Cet hiver, la Ville a déposé la 5e mouture de sa *Politique de la famille et des aînés*. C'est sur ce document précieux que s'appuieront les décisions municipales pour les quatre prochaines années. Comptant plus de 60 mesures concrètes, elle vise à placer les familles et les aînés au centre de la communauté et assurer à toutes les générations une belle qualité de vie en répondant à leurs besoins réels.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE À JOUR DE LA POLITIQUE?

À l'été 2024, une vaste consultation citoyenne a d'abord été menée. Près de 500 citoyens de tous âges ont répondu, par sondage, à des questions sur une foule de sujets touchant à leur bien-être, tels que les loisirs, les transports et la sécurité. En 2025, des groupes de discussions ont été tenus avec des aînés pour clarifier certains points.

Un comité de pilotage, formé de citoyens et de partenaires, a ensuite analysé les résultats de la consultation et travaillé à l'élaboration de cette nouvelle édition.

Saviez-vous que Rivière-du-Loup a été l'une des premières villes au Québec à adopter une politique familiale en 1994?

Y A-T-IL DES NOUVEAUTÉS?

La Politique ne fait pas l'objet d'une réécriture complète d'une édition à l'autre. Certaines orientations s'inscrivent dans la continuité. Miroir de la société actuelle, elle reflète toutefois les plus grands enjeux de notre époque. Ainsi, pour la première fois, la Politique intègre la notion de l'instabilité résidentielle, en prévoyant des actions concrètes visant à la prévenir. En écho à une demande croissante des citoyens, des actions pour favoriser le transport durable et accessible ont aussi été ajoutées.

AVEZ-VOUS DES EXEMPLES D'ACTIONS QUI SONT PRÉVUES?

Il notamment prévu de renforcer la cohésion sociale et l'esprit de communauté par différentes actions rassembleuses. On veut également continuer de planifier l'aménagement des nouvelles rues en fonction des familles. On souhaite aussi impliquer davantage les citoyens dans l'identification des bris d'équipement et d'autres anomalies, comme les nids-de-poule.

OÙ PEUT-ON LA CONSULTER?

La Politique et son plan d'action peuvent être consultés sur le site web de la Ville, à VilleRDL.ca, section « Famille et aînés ».

Nouveau!

Réservation de gymnases en ligne

Amateurs de badminton, de pickleball ou d'autres sports de gymnases, vous pouvez maintenant réserver et payer la location d'un terrain intérieur en quelques secondes sur notre plateforme *Mes Loisirs en ligne*. Connectez-vous à votre compte, puis choisissez votre date et votre gymnase. Bon match!

VilleRDL.ca/gymnases

5 ACTIVITÉS pour une relâche (presque) sans répit

SEMAINE EN FAMILLE

Vous souffrez d'insomnie à force de chercher des activités originales pour occuper vos enfants pendant leur semaine de vacances? Qu'à cela ne tienne! La Ville a plus d'un tour sous la capuche pour leur faire dépenser de l'énergie! Petit conseil : les jeunes ont intérêt à se coucher de bonne heure!

1 S'AMUSER AUX *PARTYS GONFLÉS*

Vos enfants débordent d'énergie? Emmenez-les aux *Partys gonflés!* Pour une deuxième année, le Stade multisport Premier Tech se transforme en une immense salle d'amusement avec jeux gonflables, maquillage et jeux d'habiletés. Nouveauté cette année : un parcours d'obstacles attend les apprentis ninjas.

Vendredi 6 mars, 10 h à 19 h
Samedi 7 mars, 10 h 30 à 16 h 30
20 $ pour une journée
Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés.

2 DÉCOUVRIR LE STUDIO DU MÉDIALAB

Situé au sous-sol de la bibliothèque Françoise-Bédard, le Médialab est une mine d'or pour les jeunes curieux et amateurs d'ordinateurs. Saviez-vous qu'on y retrouve un petit studio de tournage et d'enregistrement? Clip musical, sketch théâtral, balado, démo de chanson : tout est possible! Kim, la très cool animatrice, vous aidera à réaliser vos projets.

Horaire spécial pour la relâche :
De mardi à samedi, 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

3 SE DÉGUISER À LA DISCO-PATIN

Chez vous, les habits de Batman ou des *Guerrières de la K-Pop* ne sont jamais rangés bien loin? Vos enfants seront contents de pouvoir les porter en public lors de la séance de patinage libre à thématique *Ton héros*, au Centre Premier Tech. Des prix seront remis parmi les participants costumés. Il va y avoir de la cape sur la glace!

Jeudi 5 mars, 10 h à 11 h 50

4 ESSAYER LE SKI DE FOND EN FAMILLE

Vos enfants n'ont jamais touché à des skis de leur vie? Voilà l'occasion parfaite de les initier, si dame Nature collabore, bien sûr! Au chalet de ski de fond et de raquette de Saint-Ludger, l'équipement est prêté gratuitement pour toute la famille. La piste est idéale pour faire ses premiers pas. Qui sait, peut-être croiserez-vous quelques chevreuils en chemin!

Tous les jours, de 10 h à 16 h 30

5 GLISSER EN MODE DISCO

Le temps d'une soirée, c'est la fête à la pente Frontenac! Que vous soyez des habitués de la glissade ou que vous y veniez pour la première fois, vous raffolerez de cette séance d'après-souper. Avec un DJ sur place et des éclairages, votre descente prendra une tout autre allure! Du chocolat chaud sera servi au pied de la pente pour se réchauffer entre deux descentes.

Mercredi 4 mars, 18 h 30 à 20 h 30

Pour découvrir toute la programmation de la Semaine en famille : VilleRDL.ca/MesLoisirs

Les arts, c'est trop

kawaï!

COOL!

Jusqu'en mai, les adolescents de 12 à 17 ans sont invités à faire vibrer leur fibre artistique à la Maison de la culture. Regroupées sur le thème *Les arts, c'est trop kawaï!*, une dizaine d'activités de création touchant aux arts visuels, à l'art numérique et aux techniques de scène leur sont proposées.

Dessin, peinture, photo, bande dessinée… Les jeunes pourront découvrir ou développer leurs talents, mais aussi décrocher du quotidien, partager leurs émotions, prendre confiance et rencontrer d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts.

Réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, cette programmation spéciale s'inscrit dans une volonté de favoriser le bien-être des adolescents de notre communauté. Dans un contexte où le stress et l'anxiété chez les jeunes sont en hausse, l'art devient un puissant outil d'expression et de socialisation.

Les activités se déroulent en soirée, la fin de semaine ou lors des journées pédagogiques, afin de bien s'intégrer à l'horaire scolaire.

Inscription :
VilleRDL.ca/kawai

Quelques ateliers à venir

9 mars	Sonorisation et consoles numériques
9 mars	Fabrication d'un mobile à suspendre
10 mars	Projet photo numérique
18 avril	Bande dessinée

De quoi, kawaï?

Vos enfants utilisent le terme « kawaï » à toutes les sauces et vous ne savez pas trop ce que ça signifie? Il s'agit d'un adjectif japonais qui veut dire « mignon ». Il fait référence à une esthétique ludique et colorée, inspirée des mangas et des dessins animés asiatiques. Voilà! Vous pourrez maintenant l'ajouter à votre vocabulaire… ou pas!

À L'AGENDA!

27 février au 9 mars	Programmation de la Semaine en famille
5 mars	Date limite du paiement du premier versement des taxes municipales
4 avril	Chasse aux cocos de Pâques à la bibliothèque Françoise-Bédard
15 avril	Fin de la période d'interdiction du stationnement de nuit en bordure de rue
1er mai	Date limite pour l'enlèvement des abris temporaires (abris *Tempo*)
22 de chaque mois	Transport collectif gratuit pour les Louperivois avec Transport Vas-y

Pour ne rien manquer, consultez le VilleRDL.ca

PRODUCTION
Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en février 2026
978-2-924095-81-2 (imprimé)
978-2-924095-82-9 (pdf)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

POUR NOUS JOINDRE
Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@VilleRDL.ca
VilleRDL.ca

Rivière-du-Loup, leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier fait à 100 % de fibres postconsommation.